

Planification et adaptation au changement climatique : des leviers pour les territoires

Christine Peppoloni

Chargée de mission Service Transition énergétique Région Grand Est

Journée technique CEREMA - 6 décembre 2016

Cadre de l'intervention de la Région Grand Est Chef de file sur les thèmes Climat Air Energie (CAE)

- ✓ 2016 à 2019 : Planification CAE à horizon 2020
 - 3 SCRAE en vigueur jusqu'à l'adoption du SRADDET
- ✓ 2019 : Planification CAE à horizon 2030 – 2050
 - Objectifs atténuation et adaptation intégrés au SRADDET
- ✓ Janvier 2017 : politique régionale harmonisée sur tout le Grand Est
 - Mobilisation financière : budget régional, CPER, FEDER
 - **climaxion** : nouvelle « identité » de l'intervention combinée Région – ADEME

Focus sur le SRADET: un document intégrateur, prescriptif et concerté

Composition du SRADET

RAPPORT

- Diagnostic et enjeux
- **Objectifs** stratégiques
- Cartographie indicative

ANNEXES

Évaluation
environnementale
Carto. SRCE*
Diag. déchets

...

FASCICULE

*Organisé en chapitres
thématiques*

- **Règles générales**
(variation possible selon
les « grandes parties » du
territoire)
- Modalités de suivi et
d'évaluation

Un document stratégique intégrateur

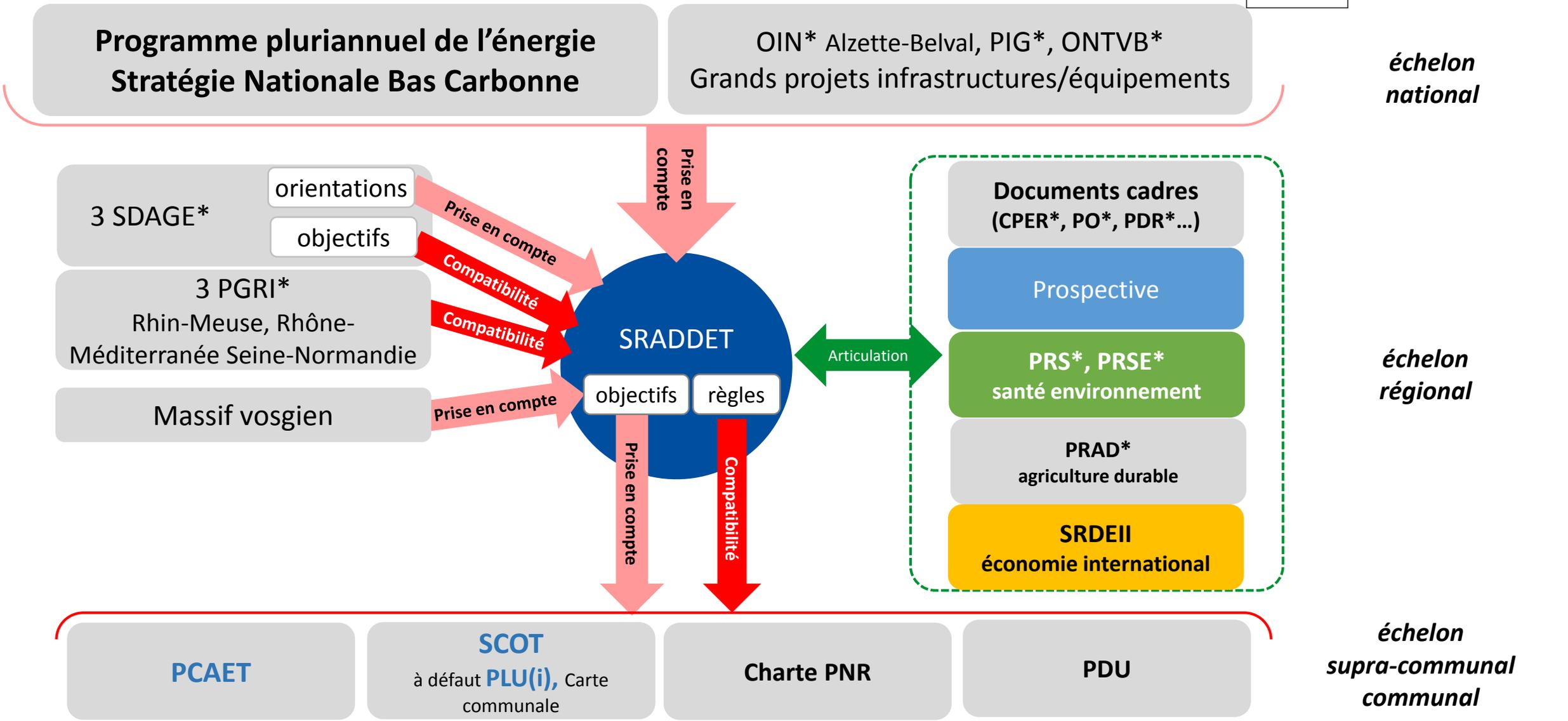
- ☑ Egalité-équilibre des territoires
- ☑ Transport-mobilité
- ☑ **Climat-air-énergie**
- ☑ Biodiversité-eau
- ☑ Déchets
- ☑ Gestion économe de l'espace

À articuler avec le **SRDEII**

Un document co-construit et concerté

- ☑ **co-construction : métropoles, SCOT et EPCI (compétence PLU)**
- ☑ concertation : Etat, Départements, Comité de massif et instances thématiques (biodiversité, déchet, mobilité)
- ☑ concertation plus large possible (Régions limitrophes et **transfrontalières**, CESER...)

La hiérarchie des normes et le SRADDET (réalisé avec la DREAL)



L'appui aux territoires dans leurs stratégies Climat Air Energie

- ✓ **Animation du réseau des territoires de la Transition énergétique :**
 - ✓ Plans Climat Air Energie territoriaux - PCAET - volontaire et obligés
 - ✓ Territoires Pilotes CAE et « TEPCV »

- ✓ **Mise à disposition de données CAE via l'Observatoire** régional Climat Air Energie

- ✓ **Décryptage** du SRCAE à destination des **documents d'urbanisme** et **Accompagnement des SCOT** dans leur intégration des leviers CAE
 - 2 SCOT en révision : Vosges Centrales et Val de Rosselle
 - 1 SCOT en élaboration : Pays de Sarrebourg

La mission d'accompagnement des SCOT

une échelle pertinente pour articuler les stratégies de planification CAE

✓ Les Objectifs

- identifier / valoriser / renforcer / les leviers d'actions CAE et évaluer leur intégration tout au long du processus d'élaboration ou de révision du SCOT
- S'adapter au rythme de chaque SCOT
- Intervenir en complémentarité avec les bureaux d'études chargés de l'élaboration des SCOT et sans travail supplémentaire
- Partager et capitaliser les résultats et les outils : deux sessions de formations / informations prévues pour les acteurs du SCoT

Une approche intégrée des enjeux Energie-Climat et Air et Atténuation - Adaptation

	Orientations et objectifs du SRCAE	Orientations et objectifs du PCET	Impact énergie climat		Impact Air	
			Atténuation	Adaptation	Atténuation	Adaptation
	Cf. Etat des lieux 2.3 sur la qualité de l'air (pages 27 à 33) + Enjeux 3.1.3, 3.2.3, 3.3.3, 3.4.3, 3.5.3 sur les impacts des secteurs industriel, résidentiel, tertiaire, des transports et agricoles sur la qualité de l'air.		X		X	
			X		X	
	Cf. la priorité 3 « S'adapter au changement climatique », et notamment l'orientation 3.2.1 « gérer durablement les ressources en eau » (« améliorer la connaissance et le suivi des impacts »). Renforcer l'évaluation de la qualité de l'air			X		X
	Cf. orientations 2.4 « améliorer la qualité de l'air »					X

Quelques exemples de leviers Adaptation dans les 5 axes d'analyse



Aménagement et Urbanisme

- Zones à risque RGA : intégrer les contraintes spécifiques aux projets de construction : *études géotechniques, rigidification des structures, maîtrise de l'écoulement des eaux*
- Lister les espaces urbains à protéger : *favoriser si possible le retour d'une partie des friches urbaines à l'agriculture, aux espaces boisés ou naturels.*



Transport et mobilité

- Lien entre réseaux de transport et risques climat : *interdire la construction d'infrastructures sur les zones à risques*
- Perméabilisation des voiries sur les zones à risques et la création de zones d'expansion de crues : *Imposer des matériaux poreux pour la réalisation des voies dans ces secteurs.*

Quelques exemples de leviers Adaptation dans les 5 axes d'analyse



Bâtiment

- Intégrer des critères de végétalisation dans les projets de réhabilitation et de construction : *coefficients de pleine terre, nombre d'arbres par m2 de parkings ou d'espaces verts, végétalisation des toitures, places de parking...*



Production et distribution d'énergie

- Faire le lien entre réseaux de distribution et risques climat
Identifier les meilleurs technologies pour préparer la production énergétique aux impacts liés au changement climatique (pics de consommation, disponibilité des ressources renouvelables, ...)



Développement économique

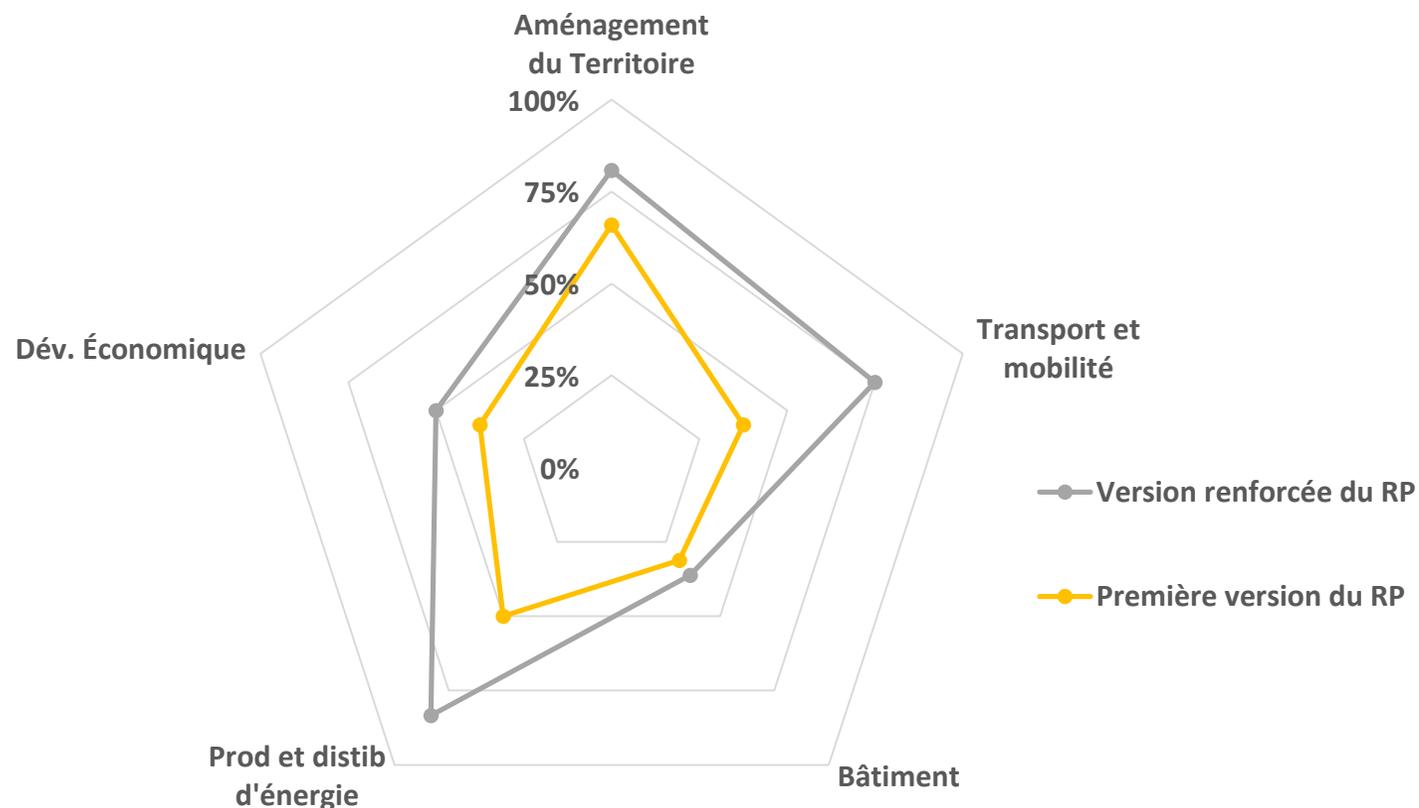
- Etat des lieux des enjeux identifiés entre la ressource agricole locale et le changement climatique.
- Réorienter la filière touristique vers des pratiques moins vulnérables au changement climatique.

Les principaux constats sur le Rapport de Présentation du SCOT de Sarrebourg

- ✓ Prise en compte **transverse** et équilibrée des enjeux Air-Energie-Climat pour l'ensemble des secteurs, sous l'angle Atténuation
- ✓ **Volet adaptation au changement climatique et à la pollution atmosphérique peu abordé**, en particulier pour les secteurs Transports et Bâtiment
- ✓ Objectifs globalement compatibles avec l'amélioration de la **qualité de l'air** mais par co-bénéfice des actions énergie climat, plus que par volonté forte de réduire les émissions de polluants

Une prise en compte des enjeux Energie-Climat et Air renforcée dans le rapport de présentation

Répartition de l'intégration des leviers d'actions "AIR" et "ENERGIE-CLIMAT" par secteur au sein des documents du SCoT



Comment intégrer les enjeux CAE dans le questionnement actuel du PADD ?

Enjeux CAE traités



- Limiter l'**artificialisation des sols**, notamment dans les zones péri-urbaines
- Rappeler les objectifs d'amélioration des **rendements des réseaux publics** de distribution et d'économie d'eau
- Promouvoir la récupération des **eaux pluviales**
- Améliorer la **capacité de stockage** via la perméabilisation des voiries sur les zones à risques et la création de zones d'expansion de crues



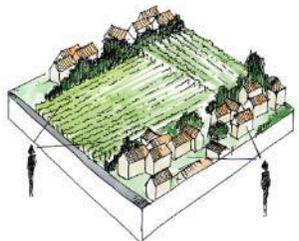
Éléments correspondants issus des ateliers

- **Place pour l'eau**
 - > Gestion du risque inondation: zones inondables inconstructibles
 - > Gestion de la ressource en eau: renouvellement des anciens réseaux d'assainissement
 - > Développement des systèmes d'assainissement: systèmes alternatifs pour la gestion des eaux pluviales, bassins de dépollution des eaux d'orages
 - > Développement de solutions alternatives pour les systèmes d'assainissement



Comment intégrer les enjeux CAE dans le questionnement actuel du PADD ?

Enjeux CAE traités



- Fixer les objectifs de **qualité paysagère**
- Favoriser le **renouvellement urbain** et la réhabilitation des quartiers en déshérence et des friches urbaines polluées.



- Rappeler les objectifs de préservation des **zones humides** et la trame bleue du SRCE.

Éléments correspondants issus des ateliers

- **Paysages pour demain**
 - > Equilibre entre surfaces agricoles, forestières et urbanisées: préservation des franges entre espaces urbanisés et agricoles forestiers
 - > Extensions villageoises: utilisation des dents creuses pour limiter les extensions, réutilisation des friches industrielles pour le développement des zones d'activités
- **Préservation des espaces naturels**
 - > Préservation de la biodiversité

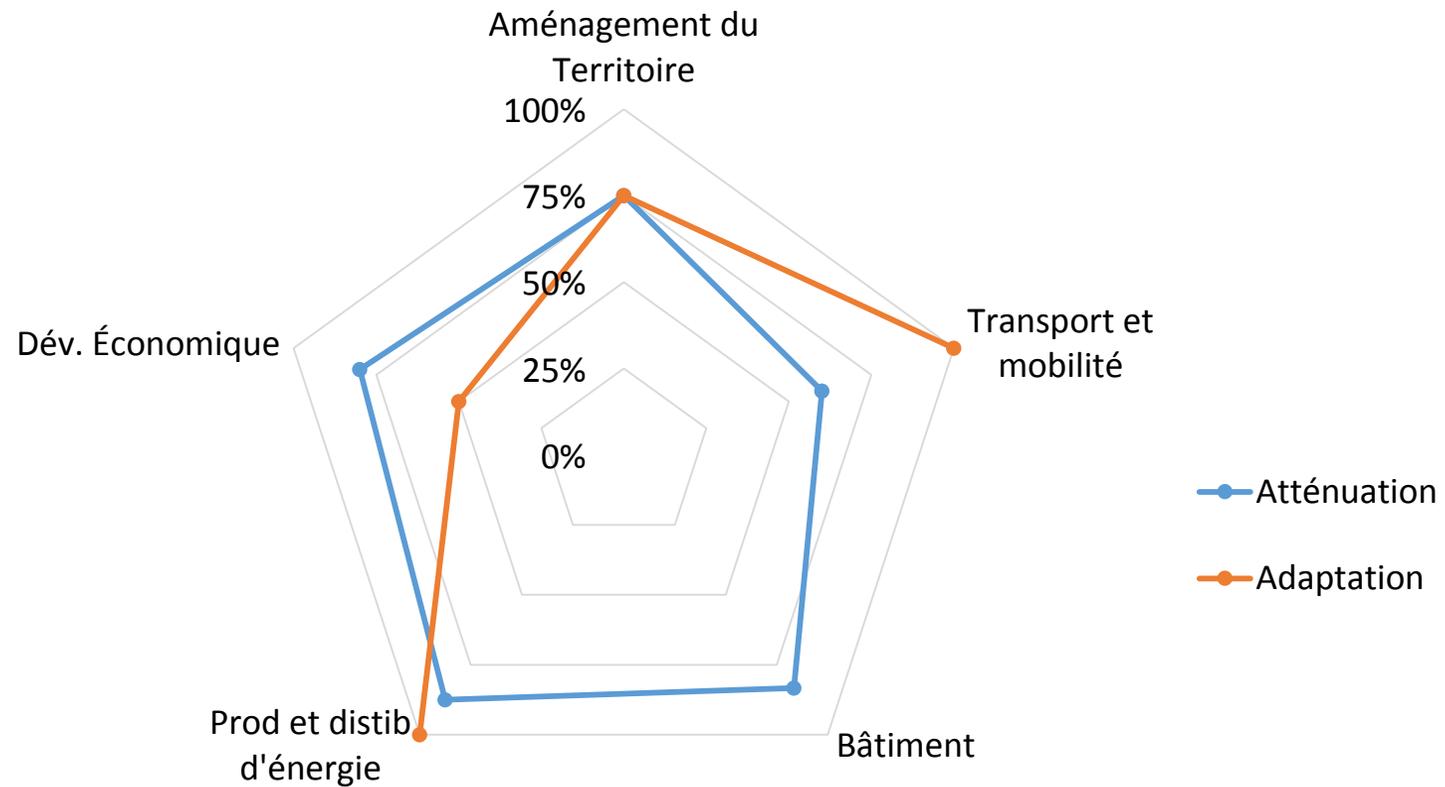


Les résultats de l'analyse du Pré-PADD du SCoT des Vosges Centrales

- **Les principaux constats**
 - **Très forte prise en compte de la thématique énergie climat sous l'angle atténuation**, cohérent avec le fait que le SCoT ait mis la transition énergétique au cœur de l'aménagement du territoire et qu'il soit TEPOS
 - **Objectifs** sont globalement **compatibles avec l'amélioration de la qualité de l'air** mais par co-bénéfice des actions énergie climat, plus que par volonté forte de réduire les émissions de polluants
 - **Volet « adaptation »** au changement climatique et à la pollution atmosphérique **peut être renforcé**

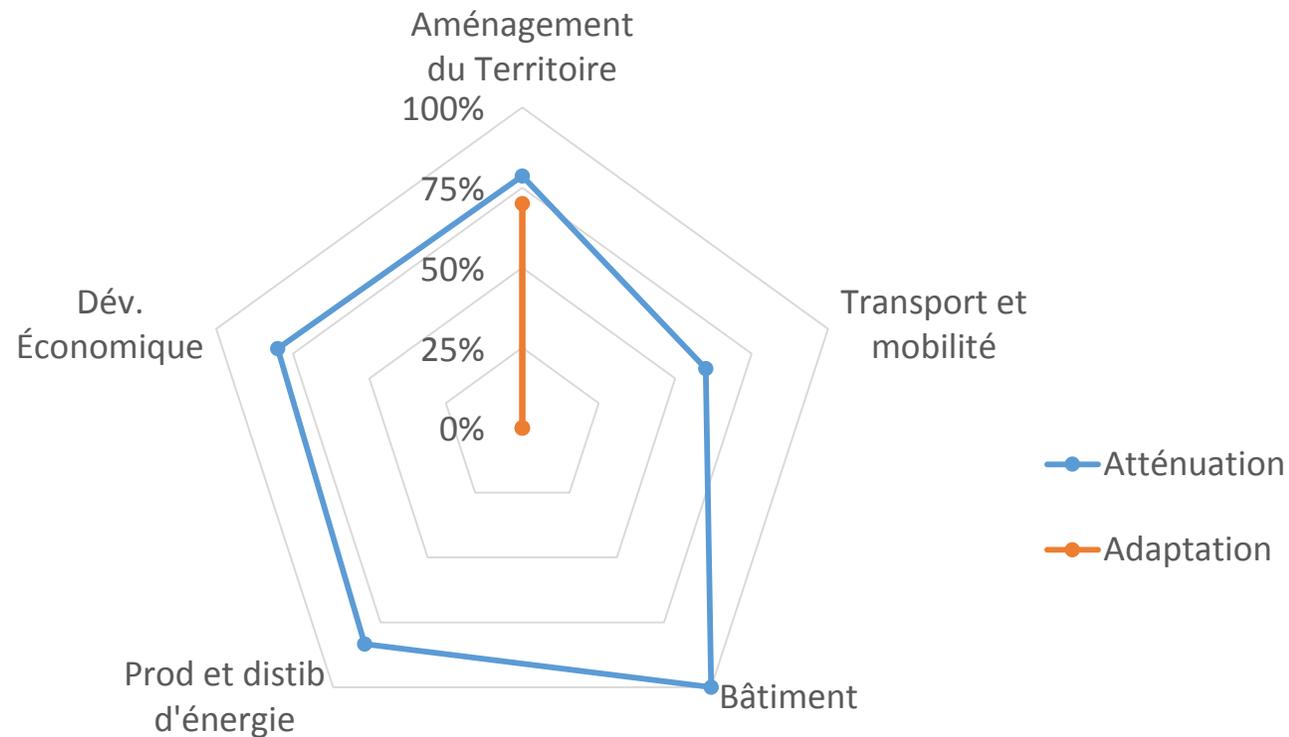
Les résultats de l'analyse du Pré-PADD du SCoT des Vosges Centrales (I)

Répartition de l'intégration des leviers d'actions "ENERGIE-CLIMAT" au sein du PADD du SCoT



Les résultats de l'analyse du Pré-PADD du SCoT des Vosges Centrales (II)

Répartition de l'intégration des leviers d'actions "AIR" au sein du PADD du SCoT



DES CLES D'INTEGRATION DANS le PADD SCoT Vosges Centrales

RENFORCER LES OBJECTIFS SUR LA REDUCTION DE L'EXPOSITION DES POPULATIONS

Le volet « adaptation » de la qualité de l'air est brièvement évoqué dans l'orientation 3-4 « préserver la qualité de l'air du territoire » : enjeux liés à l'exposition des populations

Enjeux sur le SCoT

Pics de pollution par les particules fines et l'oxyde d'azote

Lien avec l'outil CAE

AU.B. Prendre en compte les évolutions des risques dans les documents d'urbanisme, afin de protéger les populations et les biens, et préserver leur qualité de vie

Proposition d'intégration dans le PADD du SCoT

• Apport opérationnel I Care

Orientation 2-2 Conforter l'armature actuelle, par la polarisation et les mutualisations

- Intégrer un objectif visant à favoriser les **localisations** des établissements recevant un public sensible vers des zones dont la qualité de l'air est moins ou n'est pas dégradée, tout en garantissant un développement urbain maîtrisé.
- Intégrer un objectif visant à favoriser, dans les zones critiques d'exposition à la qualité de l'air, la **mutation des zones** à dominante d'habitat en zones d'accueil d'activités ou d'équipements pour limiter la durée d'exposition des personnes.

Rédaction

Rédaction

Christine Peppoloni

Chargée de mission Planification Climat Air Energie

Service Transition énergétique

Direction de l'Environnement et de l'Aménagement

Région Grand Est

christine.peppoloni@grandest.fr

03 87 31 81 50